



SNUipp-FSU 58
Bourse du Travail
2 Boulevard Pierre de Coubertin
58000 NEVERS
snu58@snuipp.fr
03-86-36-94-46

A Nevers, le 24/06/19

**À Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale de la Nièvre**

Place Saint-Exupéry
58000 Nevers

Objet : épisode caniculaire

Madame la Directrice Académique,

Météo France annonce un épisode caniculaire pour cette semaine. Les recommandations ministérielles indiquent qu'il faut : « Garder les enfants dans une ambiance fraîche. Vérifier la fonctionnalité ou l'installation de stores et/ou volets. Fermer les volets et les rideaux des façades les plus exposées au soleil durant toute la journée. »

La réalité des écoles est la suivante :

- Des écoles ont des baies vitrées qui vont aggraver la chaleur dans les locaux, la plupart n'ont ni rideaux occultants ni volets. La climatisation n'existe pas, et les ventilateurs sont rares.
- Des classes sont sous les combles et accumulent de la chaleur car elles ne sont ni aérées ni rafraichies la nuit.
- Les points d'eau sont insuffisants.
- Les cours d'école ne sont pas toujours ombragées, les sols en bitume conservent la chaleur au fil des nuits.

Le SNUipp-FSU de la Nièvre vous alerte très fortement car des enseignant-es vont se trouver dans l'incapacité d'assurer la sécurité physique de leurs élèves. La santé des enseignant-es peut aussi être menacée. C'était déjà le cas pour certain-es aujourd'hui où dans certaines classe la température atteignait déjà des records. Beaucoup se plaignent déjà de la chaleur...

Des éléments ont été communiqués aux écoles ce matin mais quels moyens très concrets donnez-vous aux écoles pour affronter les jours qui viennent ? Plus particulièrement, quelle prévention avez-vous mise en place pour tous les enfants et les adultes fragiles (PAI, asthme, femmes enceintes, etc.) ? Là encore, les recommandations ministérielles indiquent qu'il faut « avoir une vigilance particulière envers les personnes et élèves connus comme porteurs de pathologies respiratoires ou en situation de handicap. »

Nous constatons que toutes les recommandations sont destinées aux directions d'écoles. Quels échanges avez-vous eu avec les municipalités pour anticiper cette situation :

livraison de packs d'eau, de gobelets, de ventilateurs, de brumisateurs ?

Mise à disposition de tonnelles dans les cours non ombragées, de piscines gonflables telles qu'en possèdent certains centres de loisirs ?

Recensement et propositions de lieux d'accueil dans des espaces plus frais à proximité de certaines écoles (théâtre, salle municipale climatisée...) ?

A-t-il été prévu que les IEN anticipent et interpellent les partenaires ?

Nous refusons que les équipes, et particulièrement les directions d'école, se retrouvent seules à gérer les situations difficiles qui vont se présenter. A minima, pour le début de cet épisode, nous demandons que les parents qui le peuvent soient invités à garder leurs

enfants, et que toutes les questions évoquées dans ce courrier soient traitées. Enfin, les termes de la note sur « l'ambiance thermique dans les locaux », publiée par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement indiquent : « Selon l'Organisation mondiale de la santé, des risques d'atteinte à la santé sont réels lorsque les températures dans les locaux sont inférieures à 14°C ou supérieures à 30°C ». Enfin, des enseignant-es seront vraisemblablement contraint-es de garder leurs propres enfants en cas de fermetures de crèches, ce qui conduira les enseignant-es en poste à accueillir plus d'élèves encore dans leur classe.

Le SNUipp-FSU de la Nièvre vous demande, afin de garantir la santé et la sécurité des élèves et des enseignant-es, de procéder, avec Madame la Préfète de la Nièvre, à la fermeture des écoles du département pour les deux derniers jours de cette semaine, soit les jeudi 27 et vendredi 28 juin 2019.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Madame l'Inspectrice d'Académie en nos salutations respectueuses et soyez assuré de notre attachement au service public et laïc d'Éducation.

Coralyse MAZZOTTI



Secrétaire départementale du SNUipp-FSU